

PRIAY



98



Bulletin Municipal N° 12 - Février 1998

COMMERCES, ARTISANATS ET INDUSTRIES DE PRIAY

ALIMENTATION

- Boucherie : BEAUD Denis, Grande rue de la Côtière 04 74 35 63 63
- Boulangerie : BOUVARD Roger, Grande rue de la Côtière 04 74 35 61 07
- Épicerie Primeurs : "EXPRESS", Grande rue de la Côtière 04 74 35 64 34

CAFÉ - RESTAURANT

- Bar glacier "LE BISTROT", Grande Rue de la Côtière 04 74 35 49 76
- Bar Tabac "LA TRUITE A L'OMBRE", Grande Rue de la Côtière 04 74 35 62 70
- Restaurant "LA MÈRE BOURGEOIS", Grande Rue de la Côtière 04 74 35 61 81
- Restaurant "POURQUOI PAS", Grande Rue de la Côtière 04 74 35 60 55

DIVERS

- Articles Pêche & Chasse AU THYMALLUS : GARCIA Gérald, Place L. Ferrand 04 74 35 40 06
- SARL HA DESOSS, Grande Rue de la Côtière Radiocom 2000 : 04 74 32 96 99 Tél : 04 74 35 47 70 Fax : 04 74 35 48 32
- Fabrication matériel de pêche : Pêche Passion SARL, Impasse Sainte Barbe 04 74 35 40 55
- Coiffure mixte : JOSEPH Isabelle, Place L. Ferrand 04 74 35 63 84
- SYSTEM LAND (SA) "Les Valettes" Tél : 04 74 39 09 25 Fax : 04 74 39 21 64
- Matières plastiques : SARL MCF, Les Carronnières Tél : 04 74 39 22 10 Fax : 04 74 39 09 41
- Paysagiste : JOUANNIN Georges, Les Carronnières Tél : 04 74 39 07 03 Fax : 04 74 39 01 81
- Sérigraphie-flockage + dépôt de presse : "ALAINPRESSION", Grande rue de la Côtière 04 74 35 40 05
- Dessinateur industriel : SOQUET Gérard, Bellegarde 04 74 35 48 55
- Sonorisation : Station Disco (Gérard Descher), Rue du Pressoir, Bellegarde 04 74 35 63 62
- Dépôt-vente : LES HALLES DE PRIAY (Thierry Meunier), Grande Rue de la Côtière 04 74 35 43 89
- LT© s.a.r.l : KILGALLON Christopher, Rte de la Dombes Tél : 04 74 35 44 12 Fax : 04 74 35 46 44 Serveur : 04 74 35 43 30

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

- Plâtrerie-peinture : LUVINI Bruno, Les Bâtisses 04 74 39 24 63
- Plomberie Chauffage : S.A.R.L. BERNARD Père et Fils, Bellegarde Tél : 04 74 35 46 38 Fax : 04 74 35 40 49
- Matériels travaux publics : BLANCHET Jean-Daniel, Grande rue de la Côtière 04 74 35 62 18
- Travaux publics : THIBAULT Sylvain, "Le Biez" 04 74 39 08 88

INDUSTRIE PLASTIQUE

- S.A. STYL'MONDE, Rue des Champagnes Tél : 04 74 35 66 25 Fax : 04 74 35 47 17

MÉCANICIENS - GARAGISTES

- FAVIER Michel, Route de Lyon 04 74 35 65 19
- GUILLERMIN Daniel, Agent PEUGEOT, Grande rue de la Côtière 04 74 35 65 48

PROFESSIONS MÉDICALES & LIBÉRALES

- Médecine générale : Dr TARROUX Michel, Grande rue de la Côtière Tél : 04 74 35 66 47 Fax : 04 74 35 46 42
- Chirurgien-dentiste : Dr APPEL Maurice, Route du Gottu 04 74 35 60 54
- Masseur-kinésithérapeute : ROBERT Bruno, Grande rue de la Côtière 04 74 35 47 25
- Pharmacie : BEL Alain, Grande rue de la Côtière 04 74 35 60 19
- Office notarial : S.C.P. BOUVARD, Notaires associés, Grande rue de la Côtière Tél : 04 74 35 60 33 Fax : 04 74 35 62 05

Langues, Technologies & Communication



Tél. 04 74 35 44 12

Fax 04 74 35 46 44

Route de la Dombes

01160 **PRIAY**

*"Pour tous vos imprimés
et votre communication,
nous serons votre
partenaire !"*

*Traduction • Création • P.A.O.
Flashage • Imprimerie • Conseil*

04 74 35 44 12

LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année 1997, c'est un moment important pour l'élu que je suis de vous informer des travaux effectués par votre équipe municipale.

Je voudrais vous rappeler succinctement nos réalisations de l'année écoulée, et celles qui sont en cours :

- Approbation de la révision du Plan d'Occupation des Sols.
- Achat et démolition de bâtiments vétustes dans l'impasse des Sabotiers.
- Réfection des toits de l'église, des salles de réunions et du préau de l'école.
- Installation des feux tricolores.
- Réalisation de l'aire de jeux de Bellegarde.
- Réfection des parkings du cimetière, de l'église et de la caserne des pompiers.
- Eclairage des jeux de boules (avec une participation financière de l'Amicale-Boules).
- Programme d'éclairage public (20 lampes nouvelles).
- Mise en conformité des installations du stade Henri-Estève.
- Mise en place d'un préau dans la cour de l'école maternelle.
- Rampes d'accès pour handicapés (salle des fêtes et salle de réunions).
- Travaux d'assainissement du Biez (raccordement à la station de Bellegarde).
- Installation dans leurs nouveaux locaux, des employés communaux, du Comité des Fêtes et du fleurissement, des Pompiers et du Football-Club de Priay.

Enfin, pour améliorer et faciliter le travail du personnel communal, des achats de matériels ont été réalisés :
 - nouvel ordinateur pour le secrétariat ; machine à laver les sols et aspirateur ; marteau-perforateur, ramasse-feuilles, tronçonneuse ; armoires pour les vestiaires.

Maintenant, les projets pour 1998 :

- Réalisation de la deuxième tranche de travaux d'assainissement (raccordement du réseau des Carronnières à la nouvelle station d'épuration de Bellegarde).
- Consolidation du clocher de l'église.
- Poursuite de l'amélioration des différents réseaux.
- Remise en état de chemins de randonnée.
- Dans la perspective de la création d'une aire de jeu aux Carronnières, des pourparlers seront engagés pour l'achat d'un tènement de 3200 m².

Au cours de l'année écoulée, nous avons fait des choix et pris des décisions qui ont engagé notre commune bien au-delà de la durée de notre mandat. Devant cette responsabilité, nous avons pris toutes les précautions utiles et nécessaires, étudié chaque projet, consulté, écouté les administrés. Nous devons développer, mais aussi préserver, investir, mais contenir la pression fiscale pour ne pas

pénaliser les familles les plus modestes. Le chemin qui conduit une commune comme la nôtre vers son avenir passe par des voies étroites.

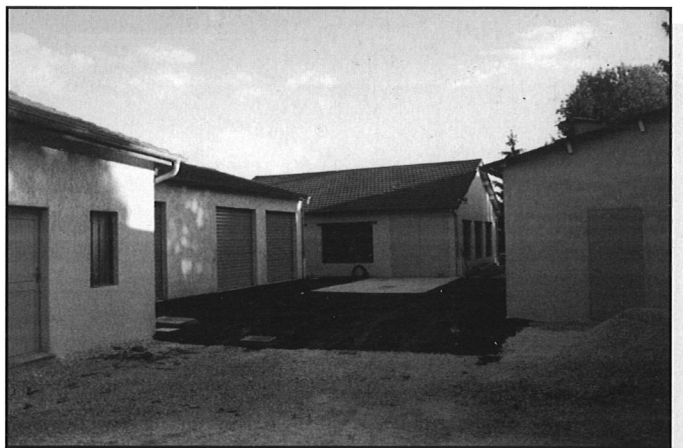


Je remercie le personnel communal pour les tâches respectives et diverses réalisées au service de nos concitoyens. Un mot tout particulier à nos associations locales, à nos entreprises, artisans, commerçants et agriculteurs pour le dynamisme qu'ils apportent à notre village.

Je souhaite que 1998 soit pour vous toutes et tous, pour Priay, une bonne année dans le travail et la bonne entente.

Jaqui REY.

*Ce bulletin a été réalisé par :
 messieurs Bouvard Pierre, Rey Jaqui, Girard Sylvain,
 mesdames Peulet Lydia, Berthiller Jocelyne.*



Ateliers et garage communaux, Impasse du Sabotier

CIMETIERE (information)

Dans le cadre de la réhabilitation du cimetière, une procédure légale de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon a été décidée ; elle durera 3 ans. Un procès-verbal est affiché à l'entrée du cimetière et à la grille de la Mairie.

En ce qui concerne les concessions à titre gratuit, la Commune peut légalement reprendre les terrains après 5 ans ; les descendants identifiés seront avisés et un arrêté sera affiché au cimetière et en Mairie. Les personnes concernées pourront s'adresser au secrétariat.

PRECISIONS DE LA MAIRIE

P.O.S.

La Commune de Priay dispose d'un Plan d'Occupation des Sols approuvé le 18 mai 1989.

Depuis cette date, la population a évolué, créant de nouveaux besoins. Afin de procéder aux aménagements nécessaires sur le terrain ; une commission a travaillé, au cours de ces deux dernières années, à la révision de ce document d'urbanisme. Le P.O.S. révisé est devenu exécutoire le 26 août 1997.

La but d'un P.O.S. est de gérer le sol de façon économe et d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages sur l'ensemble du territoire communal.

Ce document peut être consulté en Mairie, aux heures et jours d'ouverture : mardi, jeudi et samedi, de 8h 30 à 11h 30.

Le Maire.

URBANISME - CONSTRUCTION

Au cours de l'année 1997, la Mairie de PRIAY a délivré :

- 25 permis de construire
- 19 récépissés de déclaration de travaux
- 1 autorisation de lotir
- 6 certificats d'urbanisme
- 25 notes de renseignements d'urbanisme.

UN ELU A L'HONNEUR



Remise de la médaille d'honneur des collectivités locales à M. Albert BORNACHOT, premier adjoint

DÉCORATION

Monsieur Albert BORNACHOT, premier adjoint, est né le 20 juillet 1931 à Dompierre-sur-Veyle. A ce jour, il totalise 26 ans et 10 mois de présence au sein du Conseil Municipal.

Réservé, affable, dévoué, cet élu est la pierre angulaire de l'Assemblée Municipale. Ses avis, ses réflexions sont toujours empreints d'une grande objectivité.

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale (argent) qui lui a été remise par Mr le Maire à l'occasion de la cérémonie des voeux, est amplement méritée et récompense les qualités et les vertus d'un homme qui a mis au service des autres le fruit de son travail et de son expérience.

DECES

Au cours de l'année 1997, nous avons eu la tristesse de perdre nos deux plus anciennes priaysiennes, décédées à l'Hôpital rural de CHALAMONT : Mademoiselle Marcelle ANDRE, disparue à l'âge de 102 ans ; et Madame Elisa MOREL, décédée le 23 mai 1997 (elle aurait eu 100 ans le 21 août).

DON DU SANG

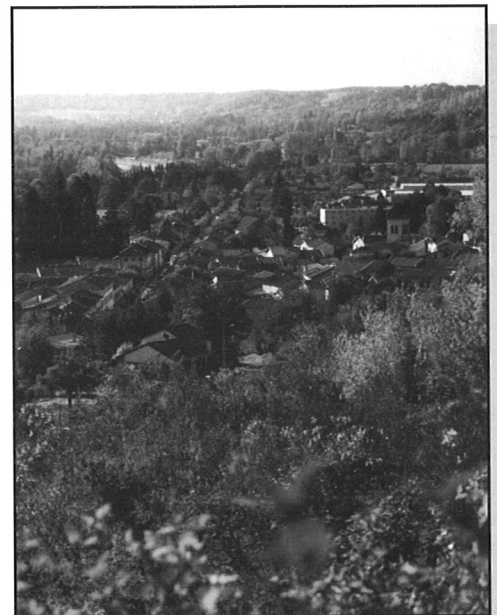
Encore une année écoulée avec un moral au beau fixe pour les donateurs de sang.

Donner son sang, c'est faire preuve de générosité et d'altruisme. C'est redonner la vie à un malade ou à un blessé. C'est aussi participer d'une façon anonyme et désintéressée à la lutte contre la maladie et la mort.

Trois fois par an, l'équipe médicale vient à PRIAY pour recevoir vos dons : 60 dons ont été enregistrés au cours de l'année 1997 ; c'est bien, mais il est possible de mieux faire encore.

N'hésitez plus, faites le pas, nous vous en remercions par avance.

Yvonne REY - Gisèle LUVINI



LA PECHE AU PLAN D'EAU DE PRIAY

Date d'ouverture de la pêche touristique : le lundi 2 mars 1998.

Le week-end du 28 février et 1er mars aura lieu un "Safari-truite" à 70 F. la journée du 28 février, et 60 F. pour le 1er mars, sans limitation de prises pour les truites.

Date de fermeture : le premier novembre.

TARIFS POUR LA PÊCHE TOURISTIQUE

- Carte à l'année pour les habitants de Priay :
 - * de 12 à 16 ans 60,00F
 - * de 16 à 65 ans 140,00F
 - * au delà de 65 ans 70,00F
 - * Carte conjoint 70,00F
- Carte à l'année pour les extérieurs :
 - * de 12 à 16 ans 80,00F
 - * de 16 à 65 ans 180,00F
 - * au delà de 65 ans 90,00F
 - * Carte conjoint 90,00F
- * Carte journée 20,00F

TARIFS POUR LA PÊCHE DITE SPORTIVE

- * Carte à l'année 650,00F
- * Carte à la journée 90,00F
- * Carte à la 1/2 journée 65,00F
- Tarifs clubs :
 - * Carte à l'année 500,00F
 - * Carte à la journée 70,00F
 - * Carte à la 1/2 journée 55,00F

Date d'ouverture de la pêche sportive : le mardi suivant la fermeture.
Date de fermeture : vendredi 26 février 1999.

**Les tarifs pour 1998
sont les mêmes que pour 1997**

LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU

Une eau sûre, étroitement contrôlée, disponible 24 heures sur 24 à domicile, sont les avantages du service de l'eau partout en France.

Le bien-être que l'eau apporte dans la vie est tellement quotidien et banal, que beaucoup ont oublié ou n'ont pas connu les temps jadis où aller chercher l'eau, la puiser et la rapporter au foyer, était une corvée pénible.

Le prix du service de l'eau est établi en fonction de trois éléments.

I.- La production et la distribution (57 % du prix)

Il faut construire et faire fonctionner des ouvrages souvent complexes pour la puiser, la traiter et l'acheminer aux robinets. Il faut entretenir le réseau des canalisations, gérer tous les services pour les clients (abonnements, relevés des compteurs, facturation, demande de conseils, de renseignements...)

II.- La collecte et la dépollution des eaux usées (26 % du prix)

Après utilisation, il faut collecter et dépolluer les eaux usées avant leur retour en milieu naturel, condition importante pour l'avenir et la qualité de nos réserves. Ce travail d'épuration représente toute une chaîne :

la construction, l'exploitation et l'entretien des réseaux de collecte ; la construction et le fonctionnement des stations d'épuration ; l'élimination des produits résiduels après assainissement (boues, graisses).

III.- Les redevances - Taxes et TVA (17 % du prix)

Ces redevances et taxes sont une participation de solidarité de l'ensemble des utilisateurs d'eau pour le maintien et l'amélioration de la distribution et de l'assainissement de l'eau en France. Enfin, la TVA au taux réduit constitue le dernier élément de votre facture.

Pour notre village, nous avons pour l'eau une gestion syndicale avec la commune de VILLETTE-sur-AIN. C'est une société fermière, la S.D.E.I., qui gère le réseau.

En ce qui concerne l'assainissement, la commune de PRIAY est autonome, en affermage avec la S.D.E.I.

Le Conseil d'Administration du Syndicat est composé :

- d'un président Mr Jean-Pierre HUMBERT (Maire de VILLETTE-sur-AIN),
- d'un vice-président : Mr Jaqui REY (Maire de PRIAY),
- de trois délégués titulaires et deux suppléants pour chacune des communes de PRIAY et VILLETTE-sur-AIN.

Le Conseil d'Administration fixe et vote le prix de l'eau, décide du niveau d'équipement en fonction des besoins et des possibilités financières.

En ce moment, 55 % de l'eau puisée, assainie et transportée est facturée, ce qui est un rendement moyen.

Pour maintenir un prix raisonnable de ce produit vital pour chacun de nous, le syndicat en collaboration avec la société fermière, doit concentrer ses efforts pour améliorer le rendement du réseau.

J. REY

A méditer :

**"les petites fuites qui font
les grosses factures ..."**

- Goutte-à-goutte : 4 litres par heure = 35 m3/an
- Mince filet d'eau : 16 litres par heure = 140 m3/an
- Filet d'eau : 63 litres par heure = 550 m3/an
- Fuite chasse d'eau WC : gaspillage 25 litres par heure = 219 m3/an.

LA PAROISSE DE PRIAY

C'est avec un grand plaisir que je vous envoie un petit mot pour vous parler de notre paroisse.

L'église, se situant dans le quartier du centre de notre village, reste l'un des édifices le plus révélateur de l'histoire et de la Foi de notre population.

La communauté chrétienne, bien que moins fervente que dans les temps passés, n'en est pas moins vivante et prend aujourd'hui un nouveau souffle et une nouvelle espérance.

Le Père MERCIER, prêtre en retraite sur notre paroisse, continue avec ses 87 ans, à chanter tous les dimanches la célébration du Repas Eucharistique. Son âge avancé est digne de respect et aussi de grande tendresse, il y célèbre tous les dimanches la messe et comme à son âge, il est difficile de conduire, il reste toute l'année à PRIAY.

Aussi nos voisins de CHATILLON-la-PALUD ont-ils maintenant la messe du dimanche, le samedi soir à BUBLANNE, de novembre à Pâques, et à l'église de CHATILLON de Pâques à novembre.

Le catéchisme s'ouvre fortement à la nouvelle génération et si les enfants se retrouvent le mardi ou le mercredi matin, leur joie éclate le vendredi soir à l'église de PRIAY où à 18 h 30 se célèbre leur rencontre personnelle avec Jésus.

Les groupes des 6èmes et les adolescents sont conviés à des rencontres le samedi à l'aumônerie de PONT-D'AIN, au Blanchon, où des séminaristes et des adolescents se rencontrent afin de participer à quelque chose en commun. Madame BADOUD de PRIAY anime l'équipe des 6èmes le vendredi de 12 h 30 à 14 h pour les enfants scolarisés au collège de PONT-D'AIN.

Le repas inter-paroissial de l'année 1997 a eu lieu le 30 novembre (120 personnes se sont retrouvées) et l'expérience se renouvellera l'an prochain ; la date vous sera communiquée dès que les associations des diverses communes auront fixé leur calendrier afin de ne pas empêcher les participants de venir nous rejoindre cette année 1998.

Voyez il se passe quelque chose dans l'église et les portes sont

grandes ouvertes, l'équipe en place vous attend, venez nous rejoindre et vivre autre chose avec Jésus, Marie et Joseph.

J'ai pu prendre contact en cette première année avec un certain nombre de familles à l'occasion :

. des Baptêmes de Elora DULIEUX le 21/11/1996, celui de Laetitia THOMAS le 04/01/1997, celui de Charlotte PERRET le 19/04/97, celui de Clotilde PLANTEC le 11/05/97, celui de Mélanie et de Léa DANG HAO le 07/06/97, celui de Anaïs TEYS-SIER le 14/06/97, celui de Thomas PLOTTET le 13/09/97, celui de Elise et Florence BLANCHET le 20/09/97, celui de Alexandre SAGE le 20/09/97, celui de Cédric GIGLIANO le 20/09/97, celui de Noémie FEUGERE le 04/10/97, celui de Etienne DURAND le 18/10/97 et celui de Emilien MORANDAT le 29/11/97.

. des MARIAGES de Michel DULIEUX et Sylvie CHEVAL le 21/12/1996, celui de Sylvain JACQUARD et Véronique THOMASSON le 21/06/1997, et celui de François PERRET et de Carole FOMBONNE le 26/07/1997.

. et des funérailles de Madame GAUDIMIER le 21/01/97, celles de Madame MOREL le 01/03/97, celles de Monsieur Louis CURNILLON le 01/03/97, de Monsieur DURON le 24/04/97, de Madame JOLIVET le 26/05/97, de Madame PINGEON le 04/08/97, de Monsieur Claude COINTET le 13/08/97, de Monsieur Robert MATHIEU le 14/08/97, de Madame GENOUD le 19/11/97, de Madame PINARD le 27/11/97 et celles de Madame JOURDAN le 11/12/97.

J'espère cette année pouvoir aller à votre rencontre dans une approche plus personnelle et vous annonce déjà que les séminaristes d'ARS viendront.

En Jésus-Christ.

J. CHARVERIAT. Curé.

A PROPOS DE L'EGLISE ... travaux d'hier et d'aujourd'hui

A l'heure où la Commune de PRIAY s'apprête à réaliser des travaux de rénovation du clocher de l'église paroissiale, il n'est sans doute pas inutile de rappeler l'histoire de l'édifice - en tout cas ce qu'on peut en connaître.

Une église romane revue et corrigée.

De l'édifice originel, remontant au XII^e siècle, il ne reste guère que les bases du chœur et de l'avant-chœur, ainsi que les deux portails romans, le plus grand d'entre eux ayant été réemployé en façade lors de la reconstruction du clocher, vers 1830.

A l'origine, le clocher s'élevait au-dessus de l'avant-chœur, dans la tradition romane (cf. église de Villette et Bublance); il ne survécut pas à la révolution et tomba vraisemblablement sur l'ordre général (et stupide) d'un conventionnel nommé Albitte. Il fut reconstruit en pierre de taille à l'extrémité Ouest de l'édifice, conformément aux règles en usage au 19^e siècle.

Notre église a subi bien d'autres transformations au cours des années, rendues souvent nécessaires par le délabrement et la vétusté de l'édifice. Au milieu du siècle dernier, son état paraissait

tellement préoccupant qu'on songea même à la reconstruire entièrement.

Un projet avorté.

Nous sommes en 1869, à la fin du Second Empire, période fertile en grands travaux, notamment pour les édifices voués au culte officiel : c'est au cours de cette période que furent lancées notamment la rénovation de l'église de Neuville-sur-Ain, et la reconstruction de celle de Pont-d'Ain.

En 1866, le Conseil Municipal de PRIAY, présidé par le Baron Hubert de Saint-Didier, demande à Monsieur GALABRUN, architecte à Belley, de procéder "à l'examen minutieux de l'église, afin de pouvoir apprécier sa solidité, et déterminer la nature des travaux à exécuter pour la consolidation de cet édifice."

Dans son rapport en date du 20 avril 1866, l'architecte en dresse un tableau assez inquiétant :

"L'église de Priay est située au centre d'un emplacement communal ayant servi de cimetière ; cette église, orientée de l'Ouest à l'Est, est entourée à l'Ouest et au nord par une voie publique en pente et en contre-bas de 2m50 environ du côté nord. "La nef et la chapelle Ouest forment la portion la plus ancienne de cette église ; elles sont du style Roman-byzantin et remontent à une époque assez éloignée, bien que le mur nord de la nef ait été reconstruit plus tard, à

le devis sommaire que nous avons dû en faire, à la somme de seize mille cinq cents francs (-Or) (...)

“Cette réparation faite, la solidité de l'édifice sera assurée, mais cela ne nous paraît pas suffisant.(...)”

“La population de Priay, d'après le dernier recensement officiel, étant de 987 habitants, la surface de l'église devrait être de 329 m2 afin de pouvoir contenir 618 personnes” (soit les 2/3 de la population, à raison de 0,50m2 par place).

“Il devient donc indispensable d'agrandir cette église et ce but peut être atteint en partie par la construction au nord, de trois chapelles semblables à celles du côté sud.

“La dépense pour cette construction serait de 4.000 F ajoutant à cela les travaux de consolidation urgents énumérés et estimés ci-dessus, soit 16.500 F., on arrive à une dépense de 20.500 F.”

Enfin, le coût d'une reconstruction générale de l'édifice, “sur un plan convenable”, est estimé à 30.000 F. Un projet sera d'ailleurs dressé par le même architecte l'année suivante, pour un devis total de... 39.900 Frs.

Devant l'ampleur de la dépense, la paroisse devra se contenter de réparations d'urgence, notamment la réfection des voûtes qui menaçaient ruine. Avec la proclamation de la 3ème République, et l'installation d'un nouveau conseil municipal (laïc), l'église passa au second plan des projets de la commune, préoccupée par l'érection d'un pont sur la rivière d'Ain, lequel sera inauguré en 1884.

Dans l'inventaire “des biens dépendant de la fabrique paroissiale de l'église de Priay”, dressé en exécution de l'article 3 de la loi du 9 décembre 1905, l'édifice sera ainsi décrit (sic): “Eglise en très mauvais état appartient à la Commune avec un clocher renfermant deux cloches 1 grosse et 1 petite en bronze (don de M. de St Didier et autres fidèles)” pour une valeur “en sol” estimée à 500 Francs-or.

L'église de Priay devra attendre 1912 pour bénéficier de nouveaux travaux importants (réparation de murs, du toit, du plafond de la grande nef, pose de quelques vitraux...). Plus récemment, de nombreuses réparations et améliorations ont été apportées à l'édifice :

- réfection du sol de la nef en carreaux de brique à la fin des années 1960,
- rénovation de la couverture du clocher en 1978,
- pose d'un nouveau maître-autel de pierre l'année suivante.
- rénovation du chœur et de l'avant-choeur en 1988
- installation d'un chauffage à air pulsé en 1992
- réfection de la toiture de la nef en 1997.

Sans compter les embellissements extérieurs réalisés par le Comité de Fleurissement avec l'aide de la Commune.

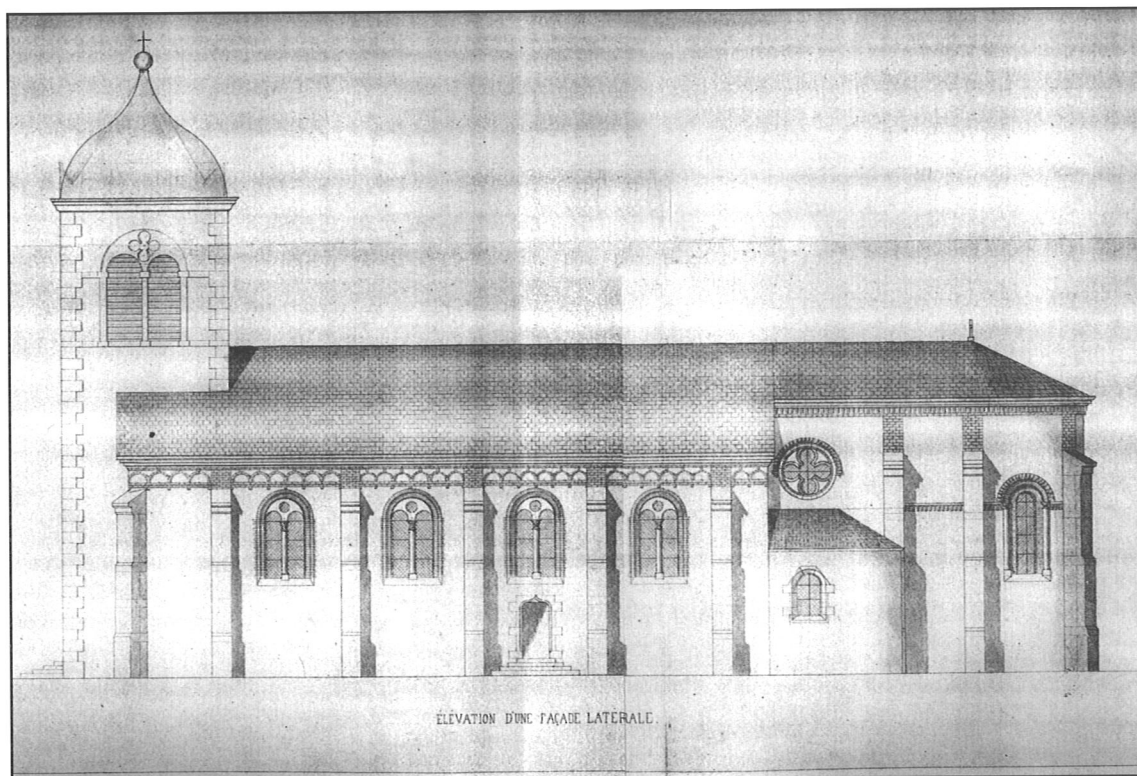
Le clocher au programme. Alors que la rénovation intérieure de la nef était maintenant envisagée, l'attention se porta sur le clocher dont les fissures verticales de la façade semblaient s'agrandir. L'examen du beffroi par un maître-d'oeuvre confirma son état de fragilisation, lié à la poussée exercée intérieurement par la structure de bois supportant les cloches, dont les vibrations se transmettraient aux murs.

Les travaux envisagés consisteraient à renforcer la structure du clocher par une ceinture intérieure en béton, tout en désolidarisant les pièces de bois des murs porteurs.

Ces travaux urgents devraient être exécutés à brève échéance, et assureront un avenir serein aux deux cloches qu'il abrite :

- La plus grosse, d'un mètre de diamètre et 90 cm de hauteur, porte la date de 1894 et les inscriptions suivantes : “MAIRE : François MINGAT ; ADJOINT : Marc ROCHE ; MARRAINE : Melle Césarine Victorine Berthe HUBERT DE ST DIDIER. PARRAIN: M. Augustin Gervais Fernand, BARON HUBERT DE ST DIDIER. Curé de PRIAY : P.M. MOREL. BURDIN M., FONDEUR, LYON.
- La petite : 50cm de diamètre environ, ne porte qu'une inscription visible : “CHEVALIER, LYON 1827.”

Sources : “Richesses touristiques et archéologiques du canton de Pont-d'Ain” (Pré-inventaire) - Archives communales et paroissiales.



Vue de profil du projet de reconstruction de l'église de Priay réalisée par un architecte de Belley en 1867.

ECOLE DE PRIAY

L'école de Priay se porte bien ! Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'an passé. Les petites classes sont les moins "chargées" cette année, et les répartitions des élèves, selon les âges, sont souvent difficiles ! Il est vrai qu'à Priay la population bouge beaucoup, et nous avons même, en cours d'année scolaire, des variations sensibles d'effectifs.

Six classes :

- les "petits-moyens" : 24 élèves avec Monsieur Jean-Pierre COLLET
- les "moyens-grands" : 25 élèves avec Mademoiselle Edith BOYER
- les "Cours Préparatoire" : 21 élèves avec Madame Danielle BLANCHET
- les "Cours Élémentaire 1ère année" : 24 élèves avec Madame Anne GRANDJEAN
- les "CE2-CM1" : 30 élèves avec Monsieur Florent DUROUX
- les "CM1-CM2" : 29 élèves avec Mesdames Joelle MALLYE et Pierrette LEVEQUE.

Nathalie BLANC assure le quart de décharge de Madame BLANCHET, directrice, le lundi matin et le vendredi après-midi. Patrick RAVET, instituteur T.R., est là tous les après-midis, pour l'aide aux enfants du voyage.

Une intervenante en musique Isabelle BANAZIACH, assure une formation musicale avec 4 classes primaires le mardi matin.

Dominique THEVEAUX apporte son aide dans la classe de CP, pour l'intégration d'une enfant handicapée.

Sylvie CHALEARD, A.T.S.E.M., seconde le maître et la maîtresse des classes maternelles dans les tâches matérielles.

Madame Lucienne BERRIER est toujours notre fidèle cantinière. Nous avons retrouvé à la rentrée de janvier Corinne DONIO pour l'encadrement du repas et de l'inter-classe de midi.

Une aide-éducatrice, Céline MONNET, dans le cadre des emplois jeunes, complète l'équipe.

Beaucoup d'activités sont proposées aux enfants tout au long de l'année : Noël, Carnaval, U.S.E.P., spectacles, classe de mer, piscine, visite de ferme, sorties diverses...

On s'active beaucoup à l'école, sans oublier pour autant la lecture et le calcul... L'éducation est l'affaire de tous : parents, enseignants, associations... et nous essayons, malgré les difficultés de toutes sortes, de donner le maximum à nos "chères têtes blondes" pour que leurs débuts dans la vie en soient facilités.

La Directrice
Danielle BLANCHET

LE COLLEGE LOUISE DE SAVOIE

Dans une zone paisible de verdure, à l'écart de l'agitation routière. Des locaux récents, fonctionnels et en très bon état (construction en 1982, extension en 1993), jouxtant des structures sportives municipales vastes, sûres, parfaitement entretenues. Un personnel enseignant et de service stable.

Des élèves originaires de six communes rurales (Pont-d'Ain, Ambronay, Priay, Varambon, Saint-Martin-du-Mont, Drullat) pour un effectif stabilisé autour de 360-370,

Voilà une somme d'ATOOUTS TRES FAVORABLES pour un établissement scolaire.

Alors, qu'en est-il de la vie quotidienne au collège Louise de Savoie et des résultats obtenus ?

Pour le quotidien, le collège de Pont-d'Ain est un collège TRANQUILLE où les problèmes posés par certains élèves sont tout à fait dans la norme, c'est-à-dire ordinaires et inévitables dans une structure accueillant des jeunes : à ces problèmes, parfois complexes dans leur genèse, des solutions adaptées, justes, sont apportées rapidement avec, souvent, le concours efficace des

parents concernés, concours qui est une des clefs essentielle dans la réussite des élèves.

Pour les résultats, des années sont meilleures

que d'autres. Mais si l'on compare ces résultats (orientation fin troisième et fin seconde, doublants, brevets) sur plusieurs années, à ceux observés aux niveaux local (le bassin Ain Sud), départemental, académique, on en conclut :

1 - *Qu'ils sont fort HONORABLES*

2 - *Qu'ils sont tout à fait CONFORMES, c'est-à-dire que d'une manière générale ils ne s'écartent pas de façon significative de ceux pris pour comparaison.*

En conclusion, un élève qui a vraiment envie de faire les efforts qu'il lui appartient de faire, trouvera dans ce collège tout le nécessaire pour bien orienter ses études et sa vie professionnelle future.

L'avenir ?

- *C'est la poursuite de la mise en oeuvre de la réforme :*

- *des cycles (trois cycles : 6e puis 5e/4e puis 3e)*
- *des programmes nationaux.*

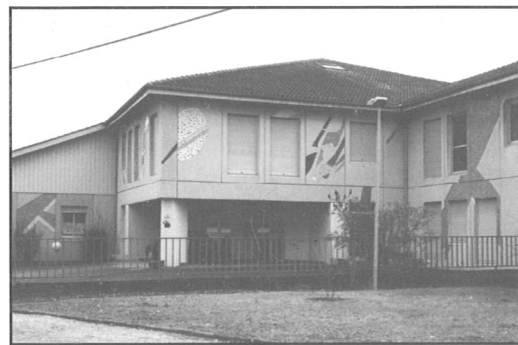
- *C'est, dans le projet d'établissement du Collège Louise de Savoie, des efforts particuliers pour :*

- *donner du sens aux études et redonner confiance aux élèves en difficulté*
- *aider les élèves à préparer leur choix d'orientation en fin de 3ème.*

Pour cela, au delà de l'enseignement proprement dit, régi par les programmes, les instructions et les règles de pédagogie, c'est tout un travail d'ouverture spécifique proposé aux élèves par les professeurs :

- *Randonnée pédestre pour les 6èmes*
- *Plein-air pour les 5èmes avec découverte du canoë, du ski ; de l'orientation*
- *Randonnée VTT pour les 4èmes + canoë + spéléo*
- *Voyages en échanges linguistiques (Angleterre, Espagne, Allemagne)*
- *Cinéma en salle à Ambérieu (trois films dans l'année)*
- *Atelier artistique (infographie en 96-97)*
- *Atelier vidéo*
- *Musée d'art contemporain à Lyon*
- *Musée de la Résistance à Lyon*
- *Institut Lumière à Lyon*
- *Stages en entreprises*
- *Visites d'entreprises : Soierie de Jujurieux, verrerie Saint-Gobain à Lagnieu*
- *Forums des métiers à Ambérieu et Lyon*
- *Danse UNSS et Chorale : présentation d'un spectacle en fin d'année*
- *Cross UNSS départemental*
- *Semaine sécurité routière*
- *Semaine santé*
- *Préparation du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) en partenariat avec l'Aéro-club de Bourg-Ceyzériat*
- *Clubs divers entre midi et deux : Histoire, Nature, Journal écrit, Journal vidéo, etc...*

En 97-98 ce travail d'ouverture sera poursuivi et sans doute élargi avec par exemple un partenariat nouveau associant le collège au Festival musical d'Ambronay et une réflexion sur l'histoire de l'Ain au travers de visites comme le Musée de la Résistance de Nantua et du Mémorial des enfants juifs d'Izieu.



ANCIENS COMBATTANTS ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Buts :

Prolonger avec ferveur la mémoire de tous les Morts pour la France.

Conservé ce bel esprit d'entraide et de solidarité et continuer d'avoir une bienveillante attention envers les veuves de nos camarades disparus.



Nous exprimons notre tristesse suite au décès de Monsieur Robert MATHIEU, et présentons notre sympathie à sa famille.

Activités :

8 mai - 14 juillet - 11 novembre. Participation à toutes les cérémonies et aux anniversaires, aux réunions de l'U.F.A.C., participation à MEXIMIEUX à la cérémonie de remise du drapeau des villes médaillées de la Résistance.

11 novembre : Commémoration du 79ème anniversaire de l'Armistice de 1918, en présence de la Municipalité, des sociétés locales, des enfants des écoles avec leur Directrice Madame BLANCHET. La lecture du message de l'U.F.A.C. a été faite avec beaucoup de maîtrise et de gentillesse par plusieurs élèves : Xavier CUVELIER, Vuthy KEO, Morgane COMBE et Michael ...

Il est toujours très important d'associer les enfants à nos cérémonies anniversaires et de conserver la mémoire.

Merci à Madame BLANCHET et au Corps Enseignant pour ce bel esprit : conserver la mémoire.

L'office religieux a été célébré par Monsieur le Curé MERCIER, à qui nous adressons tous nos respects.

Cette cérémonie a été clôturée par un repas très apprécié par tous, au Restaurant "Pourquoi Pas", sous la présidence de Monsieur REY, Maire et ancien combattant A.F.N., et Madame, et en présence de notre centenaire très sympathique Monsieur BOUCAUD, ancien Poilu de 1914-18, à qui nous souhaitons bonne santé.

Merci à Messieurs les membres du bureau pour leur aide précieuse, à tous nos camarades Anciens Combattants pour ce bel esprit de camaraderie et de confiance.

Merci aux généreux donateurs (quête au cimetière en faveur du Souvenir Français, vente de bleuets), au Comité de Fleurissement, aux sympathisants.

Le Président ainsi que tous les membres de la Section remercient bien vivement Monsieur le Maire, Messieurs les



Membres du Conseil Municipal, pour cette parfaite compréhension en faveur du Monde Combattant et de conserver la mémoire.

Albert BUSSY.

LA COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS

La Compagnie des Sapeurs Pompiers de Priay est un Centre de Première Intervention rattaché au Centre de Secours de Pont-d'Ain.

Elle est constituée de deux parties : le Corps des Pompiers et l'Amicale. Les interventions entrent dans le cadre du Corps et les diverses ventes que nous effectuons, dans le cadre de l'Amicale. Les recettes des ventes servent à financer l'équipement nécessaire à chaque pompier.

Le parc matériel de la Compagnie est constitué de trois véhicules :

- un Fourgon Pompe Tonne Léger (FPTL) pour les incendies
- un Véhicule Tous Usages (VTU) pour les diverses interventions
- un Véhicule Léger (VL)
- et d'une Moto-Pompe Remorquable (MPR), d'une embarcation, de petit matériel pour les incendies, pour l'épuisement et du matériel divers.

Deux des véhicules sont équipés d'une radio départementale. Nous disposons d'un garage de trois travées, d'un vestiaire avec sanitaires et d'un bureau.

L'effectif du Corps est de 17 hommes et 1 femme :

- Un sous-officier assurant par intérim les fonctions de chef de corps,
- quatre caporaux,
- treize hommes du rang.

Au cours de l'année, certains d'entre nous ont effectué des stages de formation (secourisme, secourisme routier...)

Pour la période de janvier à novembre 1997, nous totalisons 31 interventions : 6 feux, 1 accident de la circulation, 7 secours à victimes, 10 nids de guêpes et 7 interventions diverses.

Au cours de l'année 1998, la Compagnie envisage de construire une remise afin d'abriter l'embarcation, et l'Amicale reconduira ses opérations "galettes" et sa vente de calendriers.

Si ces quelques lignes vous ont convaincus, n'hésitez pas à venir nous rejoindre : il vous suffit simplement de nous faire part de votre intention en nous écrivant ou en vous présentant à la Mairie ou lors de l'une de nos manœuvres mensuelles le premier dimanche de chaque mois.

La Compagnie.



COMITE DES JEUNES DE PRIAY

C'est fou ce que les années passent vite. Cela fait déjà quatre ans que le Comité des Jeunes existe.

Des réunions, des échanges de paroles, des bilans et des apports d'idées contribuent aux différentes manifestations organisées.

Comme toujours, le bal du début d'année, au mois de janvier, avait pour thème une "Soirée confettis" qui fut une réussite.

Quant à la Vogue, quelques éléments perturbateurs ont énormément troublé la soirée, mais pour oublier ce malentendu, les jeunes ont su faire face à la situation dans la bonne humeur : tournée des brioches en calèche, soirées spéciales "Bière" avec cadeaux à gogo. Comme l'an passé, le thé dansant n'a pas eu lieu.

De plus, nous souhaitons la bienvenue à toutes les "nouvelles têtes" qui veulent bien nous rejoindre afin d'agrandir notre association et apporter quelques idées nouvelles.

Enfin, le malentendu de la Vogue entraîne une réorganisation des bals puisqu'un seul est autorisé (celui du 15 août) et le bal de janvier est supprimé, sauf si ce dernier est sur Carte invitation.

Nous comptons sur vous par votre participation aux manifestations afin que le Comité continue à vivre.

Nous vous informons que lors de la dernière réunion, un nouveau bureau a été élu :

Président : CONTY Carine

Vice-président : THOMAS Guillaume

Trésorière : BERTHILLER Nadège

Trésorier-adjoint : PETIT-MALE Matthieu

Secrétaire : CERUTTI Marielle

Secrétaire-adjoint : MIRALLES Cyril



AMICALE BOULES DE PRIAY

L'année 97 a été une année correcte sur le plan des résultats de nos différentes équipes, nous regretterons l'élimination de la quadrette BERRIER René, BERRIER Pierre, COLLOMBIN Claude, PUSSIER Roger, à l'ultime partie qualificative pour les championnats de France.

Très bons résultats pour CUVELIER Claude et SIBERT Jean-Luc, qui montent en troisième division.

Très bonne participation à tous nos concours qui se sont tous déroulés sans pluie, et comme l'année précédente très vif succès du concours des commerçants, artisans, P.M.E. : quatorze quads se sont affrontées, la victoire est revenue à deux dames : Mme GIRODON et Mme FONTANEL qui, il est vrai, étaient équipées de deux joueurs de talent : Mr STENIER et Mr GRASSET.

Nous tenons à remercier la municipalité de Priay et la Direction de la Jeunesse et des Sports qui par leurs subventions ont permis d'améliorer l'éclairage de quatre de nos huit jeux.

Nous déplorons comme chaque année la diminution des licences et surtout l'absence de jeunes. Il est à signaler qu'une école de boules est en train de se mettre en place au niveau du groupement : jeunes de Priay qui êtes intéressés, faites-vous connaître, nous vous accueillerons avec plaisir.

La saison s'est terminée par le traditionnel but d'honneur remporté une fois encore par notre vice-président Bernard STU-DER, qui en finale a battu un joueur de deuxième division Mr Alain DELABEYE.

A la fin de ce dernier concours, nous avons été reçus au restaurant le "Pourquoi Pas", pour notre repas de fin d'année qui a été apprécié par tous.

Les concours 98 auront lieu aux dates suivantes :

- Samedi 18 avril : coupe Léon Jacquin (officiel avec licence).
- Dimanche 17 mai : coupe Henri Arpin (sociétaires et amis).
- Samedi 6 juin : Coupe Marcel Deloy (officiel avec licence).
- Dimanche 29 juin : coupe Jean Vachey (sociétaires et amis).
- Samedi 11 juillet : coupe René Gandillet (officiel avec licence).
- Dimanche 2 août : concours des commerçants, artisans et P.M.E.
- Samedi 15 août : concours de pointage (pour tous).
- Dimanche 16 août : coupe Jacqui Rey (sociétaires et amis).

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous nos généreux donateurs, commerçants, artisans et P.M.E., grâce à qui notre société poursuit son petit bonhomme de chemin, et dont les dons servent à primer tous nos concours.

Je souhaite une bonne année à tous et vous dis à bientôt sur les jeux.

Le Président.

A MEDITER

"Savoir prendre le temps"

Prenez le temps de rire...

c'est la Musique de l'âme

Prenez le temps de jouer...

c'est le secret de la Jeunesse

Prenez le temps de lire...

c'est la fontaine de la Sagesse

Prenez le temps d'être calme...

c'est la condition du succès

Prenez le temps d'être bon...

c'est le chemin pour être heureux

Prenez le temps de penser...

c'est la source du pouvoir

Prenez le temps d'AIMER...

c'est LA RAISON DE VIVRE !

CANTINE SCOLAIRE DE PRIAY

Une nouvelle année scolaire a débuté et avec elle la cantine !

Une cantine nouvelle formule, depuis novembre, puisque Madame CERUTTI est partie. A ce sujet, nous tenons à la remercier pour les années passées avec nous et pour sa patience envers les enfants (ce qui n'est pas une chose facile tous les jours). Nous lui souhaitons bonne chance.

Nouvelle formule car Madame C. DONIO a été embauchée et parce qu'elle a vraiment envie d'apporter "un petit plus"; nous pensons et espérons que le temps de l'interclasse deviendra un vrai moment de plaisir partagé.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour lui permettre d'arriver à ce but, accompagnée bien sûr par Madame S. CHALEARD, toujours fidèle au poste, et par la personne bénéficiant de l'emploi-jeune. Madame BERRIER, toujours aussi attentionnée, reste très présente et veut croire avec nous que les enfants deviendront un peu moins turbulents. En effet, pour l'instant, les enfants mangent dans un vacarme assourdissant, et il est grand temps que tout cela change. Nous allons nous y employer et nous comptons sur vous, parents, pour nous épauler.

A ce propos, lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 19 septembre, très peu de parents étaient présents. De ce fait, nous avons eu beaucoup de difficultés à former le bureau actuel.

Le départ prévu de certains membres de ce même bureau à la fin de l'année scolaire, risque donc de poser de nouveaux problèmes. Pourtant, il suffit d'avoir un peu de temps... (et quelques notions de comptabilité si possible !).

Du côté des différentes manifestations organisées, nous continuerons dans la mesure du possible à donner "notre coup de mains" au Sou des Ecoles.

Le bureau est composé comme suit :

Président : Mme Isabelle LEPINAY

Vice-Président : Mme Nathalie L'HERBETTE

Trésorière : Mme Christine BARLET

Trésorière-adjointe : Mme Sylvie FERRAND

Secrétaire : Mme Pascale HERNANDEZ

Secrétaire-adjointe : Mme Nathalie BARBOSA

Autres membres : Mme Christine MALAVIEILLE,
Mme Monique CLERC.

Membres de droit : Le Corps Enseignant.

CLUB "ATOUT-COEUR"



Le club "Atout-Coeur" est un lieu de détente et d'amitié. Aussi, tous ceux qui veulent venir seront les bienvenus.

Le club fonctionne les lundi, mercredi et vendredi à partir de 14h 30, en salle des réunions.

Venez vous détendre et passer un bon moment à jouer à la coinche, scrabble, tarot, etc....

SOU DES ECOLES

Président : GRANDGEORGE Michel

Vice-président : DONIO Pierrick

Trésorière : Mme MORANDAT Muriel

Secrétaire : Mme BLANCHET Danièle

Assesseurs : Mme BREAU Carole, Mme LE BELLEC Laurence, Mme VERLAGUET Jocelyne, Mr MURAT Muammer, Mr PAQUELET Bernard

Membres de droit : Melle BOYER Edith, Mr FOLLET Jean-Pierre, Mr DUROUX Florent, Mme GRANDJEAN Anne, Mme LEVEQUE Pierrette, Mme MALLYE Joëlle.

1997 : ANNEE DES ANNIVERSAIRES

En janvier 1947 naissait officiellement le Sou des Ecoles.

Un demi-siècle d'existence : que de manifestations organisées, de la fête scolaire avec soirée dansante, la toute première, à la dernière créée : la vente d'huîtres.

Un seul but : financer les activités proposées aux enfants scolarisés à Priay.

En juin, 10 ans de classe de mer. Une petite réception attendait Mme BLANCHET et sa classe. Depuis le début de la classe de mer, Mme BLANCHET veille pendant une semaine sur les enfants qu'elle emmène au bord de la Grande Bleue.



Une nouveauté à Priay, sur l'impulsion de Mr BIELSKA : une vente d'huîtres est organisée pour la première fois. Dégustées sur place ou emportées, de nombreux amateurs se sont régalés, ou peut-être étaient-ils à la recherche d'une perle ...

Le bilan moral et financier de l'année présenté lors de l'assemblée générale nous permet de continuer nos activités envers les enfants.

Le bureau est renouvelé avec un peu de difficultés en regard du nombre très faible de parents participant à l'assemblée générale. C'est bien dommage !

Notre première manifestation de l'année fut la "Choucroute du Cinquantenaire". Au cours de la soirée, les anciens présidents ont été honorés. Les tickets d'entrée donnaient droit à la participation au tirage au sort d'un séjour en Espagne (autre pays de la choucroute), offert par les autocars Philibert.

Pour 1998 : journée bouddin le 17 janvier ; journée huîtres le 28 février ; soirée carnavalesque le 14 mars ; vente de fleurs et plançons le 16 mai ; vente de fleurs pour la fête des mères, le 7 juin ; rallye vélos le 27 juin.



La choucroute, la soirée carnavalesque et le rallye vélos, sont organisés avec la Cantine Scolaire.

Le bureau remercie commerçants, artisans, Mairie, bénévoles, autres associations pour toute l'aide qu'ils nous apportent à chaque sollicitation, et également Jean-François pour le transport des valises lors de la classe de mer.

Nous espérons que vous serez très nombreux aux différentes manifestations proposées.

Pour le Sou des Ecoles :
GRANDGEORGE Michel

AMICALE DES RETRAITES de PRIAY (anciennement : "Comité des Personnes âgées de Priay")

Les retraités ont tranché.

A la question posée lors de l'Assemblée Générale du jeudi 5 juin 1997, ils ont répondu "OUI" au changement ...

Restait à trouver un nouveau nom pour l'Association. Après un court débat, et sur proposition du Président MAILLAND, c'est l'appellation "Amicale des retraités de PRIAY" qui remporta tous les suffrages.

En conséquence, l'article 2 des statuts élaborés en 1965, a été modifié comme suit :

"Art.2. Cette association a pour but de réunir les retraités de la commune, de les faire participer à différentes activités, et d'apporter une aide matérielle et morale à ses membres."

La déclaration en Préfecture, faite le 23 septembre, a donné lieu à parution au Journal Officiel du 11.10.1997, sous le numéro 0041.

On peut constater que, comme par le passé, l'Association a toujours pour but d'apporter aide matérielle et morale aux retraités, de tout âge, qu'ils soient à leur domicile, à l'Hôpital ou en Maison de retraite. Mais les nouveaux statuts insistent sur la participation des adhérents à différentes activités, pour essayer, selon une maxime célèbre, de "Donner de la Vie aux Années, des Années à la Vie". Car il est démontré que, de plus en plus, nombre de personnes (plus ou moins âgées d'ailleurs), souffrent de troubles dus souvent à la solitude, au manque de communication. Et il n'est que de voir le succès des rencontres (goûters, repas, "mâchons", petites et grandes excursions) pour se convaincre des bienfaits de la convivialité.

Le bureau du Club est donc décidé à poursuivre son action dans cette voie salutaire.

Il est toujours composé
(depuis les élections de juin 1996) de :

Albert BUSSY, Président d'honneur
Jean MAILLAND, Président
Claudette YVES, vice-Présidente
Germaine TIXIER, trésorière,
Marceline DELOY, trésorière adjointe
Geneviève BOUVARD, secrétaire,
Yvonne REY, secrétaire-adjointe,
Albert BORNACHOT et Paule JACQUIN, assesseurs,
Arthur BOUVARD, commissaire aux comptes,
et Suzanne MARLIERE, responsable des expo-ventes.

L'année 1998, outre les réunions hebdomadaires (le jeudi de 15 à 18 h., place Laurent Ferrand), reconduira les manifestations habituelles : goûter des anniversaires, des Rois, repas du 1er dimanche de mars, sorties diverses, dont l'information par voie de presse (et bouche-à-oreille), sera donnée en temps opportun.

Et puisque l'Amicale des Retraités fait sienne la devise, lue récemment dans une revue à grand tirage : "Comment vieillir jeune" (devise due à un éminent aréopage de médecins), pourquoi ne pas évoquer les gais retraités "d'ailleurs", rencontrés à Victoria-ville (Québec) par Paule JACQUIN, à laquelle ils ont confié un exemplaire de leur savoureux petit journal, qui porte en exergue : "La RECETTE du BONHEUR: SOURIRE QUAND MEME ..." et dont voici un extrait :

RECETTES POUR ETRE HEUREUX (au Canada ou ailleurs !)

Nous ne pouvons pas dire à quel moment l'amitié prend racine.

Lorsque nous remplissons un vase goutte à goutte, il en arrive toujours une qui le fait déborder. De la même façon, parmi plusieurs attentions, il y en a toujours une qui fait fondre le coeur. (James BOSWELL).

Il faut éviter de faire comme certains qui cherchent à découvrir les défauts des autres comme s'il s'agissait de trésors cachés.

LA RESPONSABILITE

Ils étaient cinq dans le groupe : il y avait Personne, Chacun, Quelqu'un, N'Importe Qui et Tout l'Monde.

L'on s'était fixé un travail important à faire. Tout l'Monde était sûr que Quelqu'un s'en chargerait. N'Importe Qui aurait pu le faire mais Personne ne l'a fait. Alors Chacun se fâcha car il s'agissait de la responsabilité de Tout l'Monde.

Pourtant Chacun savait que Quelqu'un ou N'Importe Qui aurait pu le faire, mais Personne ne prévoyait que Tout l'Monde ne le ferait pas.

Résultat : Chacun blâma Quelqu'un parce que Personne n'avait fait le travail que N'Importe qui et Tout l'Monde auraient pu faire.

LA BONNE HISTOIRE !

Un an après être devenu veuf, Charles se remarie avec la soeur de sa première femme.

Un vieil ami lui demande: "tu es amoureux d'elle ?".

- Pas vraiment, mais à mon âge, je n'avais pas le courage d'avoir une deuxième belle-mère

GYM-CLUB

Présidente : Marie-Jo MICHELIN (Tél : 04.74.35.40.05)

Vice-Présidente : Mireille LANOIX

Secrétaire : Andrée MEUNIER

Adjointe : Rosette DELOTTE

Trésorière : Micheline YMAIN

Adjointe : Nadine CUVELIER

"A vos marques", prêt, partez ! Telle est la devise du Gym-club de Priay, qui, cette année encore a débuté la saison avec brio.

Un petit changement cependant, Marie-Jo et Christiane se relaieront tour à tour pour vous entraîner une fois par semaine : le mercredi de 20h 30 à 21h 30, à la salle des fêtes.

Mais rassurez-vous, l'ambiance reste toujours la même, dynamique et chaleureuse à la fois, avec un rythme tonique et en supplément les efforts soutenus des participantes.

Alors n'hésitez plus et venez rejoindre notre groupe, un accueil sympathique vous sera réservé.

La secrétaire.

YOGA-CLUB de la COTIERE

"Il faut soigner le corps pour que l'âme s'y plaise"
(Saint-François d'Assise).

Comment se porte cette association ? Bien ! Grâce au "noyau dur" (à rapprocher de durée...) et à son excellent professeur, Monsieur Joël BONNIAU.

De nouveaux membres apparaissent parfois : certains disparaissent... En conclusion, une certaine stabilité. A noter cependant que l'élément masculin s'est trouvé renforcé.

Ainsi, cette saison 1997-1998, 14 personnes pratiquent les postures et les mouvements appropriés, suivis de l'indispensable relaxation, dans la salle mise à disposition par la Commune, place Laurent Ferrand. Séance hebdomadaire le mardi, à 20h 15.

Rappelons qu'il y a peu d'années - sous la direction de Madame Erika LESOURD, les cours étaient répartis en deux séances (dont une le samedi matin). Une deuxième séance pourrait être rétablie, mais à condition de retrouver de nouveaux participants.

Toute personne intéressée peut, en cours d'année, assister gratuitement à un ou deux cours. De plus, tous renseignements peuvent être demandés aux membres du bureau du Yoga-club de la Côtière, savoir :

- **Président** : Arthur BOUVARD
- **Trésorière** : Claude SANTHONNAX
- **Trésorière-adjointe** : Yvonne CHERPAZ
- **Secrétaire** : Marie-Christine BOUVARD.

Jusqu'à la présente saison, pour faciliter la gestion, notre association était en fait membre de l'association ambarroise "Equilibre par le Yoga et disciplines associées". Actuellement, par des circonstances indépendantes de notre volonté, nous fonctionnons avec le "YOD" (Yoga-Ouverture-Discipline).

L'ambiance des cours est toujours agréable. Venez nous rejoindre !

Le Président

TITI ROCK MINET

"UN MOMENT DE DETENTE"

C'est sous la présidence de Monsieur GAY Thierry que l'association "TITI ROCK MINET" a ouvert ses portes le 9 octobre dernier.

Isabelle JOSEPH s'est vu confier le poste de Vice-présidente, Sandrine CAROFF, secrétaire, Marie-Jo MICHELIN, secrétaire-adjointe, Nadine GAY, trésorière et Wanda CANALE, trésorière-adjointe.



"Titi Rock Minet"

Un club de Rock amateur tout neuf et déjà un succès fou...

La naissance de cette association provient d'une demande importante autour du village de Priay et qui a incité Thierry GAY et Isabelle JOSEPH à fonder ce club.

C'est donc avec beaucoup de plaisir, mais aussi de sérieux, que Thierry et Isabelle offrent leurs expériences de danseur et danseuse de Rock à la salle des fêtes de Priay, tous les jeudis de 20 h 30 à 22 h.

Un énorme succès puisque trente-six personnes sont inscrites à ce jour. Aussi, pour faciliter la progression de nos élèves, nous sommes dans l'obligation de refuser toute autre inscription.

Enfin, c'est à la fin de chaque cours que nous nous réservons un petit quart d'heure afin d'apprendre d'autres danses comme la valse, le tango, etc... ceci afin de découvrir d'autres pas sur d'autres rythmes et d'achever les cours avec originalité !

L'activité de cette association se déroule donc dans une ambiance très sympa et très détendue. Nous remarquons que les élèves s'investissent complètement pour aller toujours plus



loin et progressent rapidement.

Nous espérons que ces cours de rock permettront à nos rockers la mise en pratique de leur savoir-faire lors de soirées dansantes.

Comité des fêtes et du Fleurissement de Priay

LE MOT DU PRESIDENT

Un déficit de 40.000 francs, des membres toujours en ébullition, des idées à revendre, du matériel à ne (déjà) plus savoir où le ranger, des fleurs à faire pâlir de jalousie "Nicolas le jardinier de la télé", des manifestations qui rapportent malgré la fameuse "conjoncture économique" et le mauvais temps, des bras en moins (trois démissions dans l'année : deux pour raison de santé et de disponibilité et l'autre pour incompatibilité d'opinion), bref le Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay ne s'est jamais aussi bien porté !

Explications ?!!

Que ce soit le "Loto" (bénéfice équivalent aux deux années précédentes) ou le "Lâcher de Truites et Rallye Motos et la "Farfouille" (bénéfices en hausse), les différentes manifestations organisées par le Comité continuent d'attirer du monde et de remplir régulièrement la caisse. Et si "la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin", elle ne suffit pas non plus à décourager les organisateurs qui, malgré le froid mordant et les trombes d'eau inhabituelles en cette fin Juin, ont encore mieux réussi que précédemment puisque la caisse se gonflait le soir de la Farfouille d'un bénéfice supérieur de 5.000 francs !

Alors ? Bénéfice ou déficit ?

Bénéfices plus importants cette année mais dépenses beaucoup plus, mais alors beaucoup plus importantes cette année !

Toute d'abord, le budget alloué à la partie fleurissement s'est encore quelque peu étiré, pour le plus grand bonheur des yeux des priaysiens bien sûr ! Et l'enveloppe s'est gonflée de 4.300 francs supplémentaires ce qui porte le total, en 97, à 16.000 francs environ. Le Comité s'enorgueillit d'autant plus de pouvoir subvenir à ces dépenses (grâce aux bénéfices réalisés lors des différentes manifestations) que le résultat en vaut largement la chandelle : de par le travail des jardiniers bénévoles, de par la recherche de la disposition des massifs et les soins quasi quotidiens apportés au fleurissement du village, et le résultat en étant la beauté réelle de nos rues, Priay aurait mérité cette fameuse troisième fleur à ajouter à son panneau.

Puis, le besoin s'en étant fait sentir, l'annonce faite depuis deux ou trois ans déjà : le Comité a tapé dans la caisse, euh pardon, a puisé dans les économies et a enfin pu acheter le camion tant recherché et espéré. Un camion tribenne qui fait le bonheur des

gens du fleurissement qui disposent enfin d'un matériel à leur convenance que ce soit pour transporter la terre nécessaire aux jardinières ou pour évacuer en fin de saison toute les plantes fanées, et bien d'autres utilisations encore. Un camion qui fait aussi le bonheur des responsables du matériel puisqu'il leur permet de transporter les tables, chapiteaux et autres gros matériels, et ce toujours au service des autres associations du village. Un camion qui complète fort heureusement utilement la liste déjà fort conséquente du matériel que possède le Comité et qu'il met à la disposition des associations locales, bref un camion de 63.000 francs, vignette, carte grise et assurance en sus. Pour des raisons d'assurance et de sécurité, seuls et uniquement certains membres du Comité sont habilités à le conduire.

Dans la série "on dépense", le Comité s'est aussi doté d'un deuxième conservateur à glace (5.050 francs) pour le plus grand plaisir des gourmands amateurs de glaces vanille-fraise et vanille-chocolat bien glacées en été.

Et lors de l'Assemblée générale du vendredi 7 novembre 1997, c'est ainsi que tous les présidents des associations priaysiennes ou leurs représentants, que les nombreux (de plus en plus chaque année !) spectateurs ont pu constater avec effroi que le compte d'exploitation du Comité affichait en cette année 97 un déficit d'environ 40.000 francs !

Mais les plus malins ont vite compris que le Comité avait économisé pour se permettre un tel achat, et le président a rassuré tout le monde en indiquant qu'il restait en banque une somme suffisamment confortable pour pouvoir envisager l'avenir avec sérénité !

Envisager l'avenir, c'est garder une réserve pour le cas où; comme l'on dit, et c'est prévoir aussi les futurs investissements, les membres du Comité ne restant jamais les pieds dans les deux mêmes pantoufles ! Et les investissements envisagés sont : un ensemble de deux projecteurs diapositives en "fondu-enchâiné" pour la Soirée Amitié, un ensemble sono avec amplificateur - table de mixage - lecteur CD - enceintes acoustiques - trois micros, des outils pour les jardiniers bénévoles et une dépense obligatoire : la révision des deux chapiteaux.

Bien entendu, le Comité donne rendez-vous à tous pour le Loto début Janvier, la journée de Mai, la Farfouille de fin Juin, la retraite aux flambeaux du 14 Juillet et son bal populaire avec l'orchestre "Tri-Danse", la retraite aux flambeaux du 15 Août pour l'ouverture de la vogue, et enfin pour la Soirée Amitié fin Novembre. En tant que président, j'en profite au passage pour remercier Madame Dominique Janin pour le montage des diapositives de la dernière Soirée Amitié et Monsieur Pierre Bouvard pour la projection elle-même et la sonorisation : ils l'ont promis tous les deux, l'année prochaine devrait être encore meilleure !

Et le fleurissement ?

En bien pour le fleurissement, l'année 97 fut une année de transfert : déplacement des serres tunnels, de la terre et prise de possession de nouveaux locaux pour le bouturage et le repiquage. Et malgré toutes ces péripéties de printemps, les plançons ont vu le jour et, grâce aux doigts magiques des jardiniers bénévoles du village, ont permis l'élaboration de magnifiques massifs de fleurs qui ont enchanté Priay tout au long de la belle saison. Et un jour du mois d'Août, le fameux camion tribenne est enfin arrivé !! Pour Roger Tortillier, le responsable du fleurissement, ce fut un des plus beaux moments de sa vie de jardinier bénévole : un camion pour l'association et rien que pour l'association, un matériel à la hauteur des ambitions priaysiennes ! Après quelques conseils, quelquefois fort utiles, sur le maniement du camion et de sa benne, les chauffeurs ont pu s'en donner à coeur-joie et depuis il n'est plus un mardi sans que le camion en





question, aux couleurs du Comité, ne soit mis à contribution. Une acquisition très bénéfique pour faciliter le travail des fleuristes, et aussi celui des livreurs et monteurs de chapiteaux !

Le traditionnel appel au peuple est lancé comme chaque année: tous les amateurs de fleurs sont cordialement attendus au sein de l'équipe plus que sympa des jardiniers bénévoles. S'adresser soit à Roger Tortillier (04.74.35.45.97) soit à Daniel Janin (04.74.35.41.70).

Le bureau nouveau, comme le beaujolais a lui-aussi été tiré : trois démissions de Roger Bourgeois, Daniel Morel et Roger Soquet, et deux sortants Pierre Bouvard et Daniel Janin, qui ont été tout aussi avantageusement remplacés par Claude Santhonnax, René Santhonnax, Jean Belin, Robert Verchère et Daniel Janin.

Président : Daniel JANIN
Vice-président et responsable du fleurissement : Roger TORTILLER
Trésorière : Colette BERRIER
Trésorière-adjointe : Claude SANTHONNAX
Secrétaire : Denise VERCHERE
Secrétaire adjointe : Nicole BOUQUIN
Membre de droit : le maire, Jaqui REY
Responsable des tables et bancs : René BAPTISTAL
Responsable des chapiteaux : Robert VERCHERE
Membres très actifs : Lucienne BERRIER, Jean BELIN, Patrice BORNACHOT, Michel BURNIER, Jean MOREL, Guy PAQUELET, René SANTHONNAX.

Vous pourrez consulter le calendrier des fêtes et manifestations de l'année 1998, élaboré en Assemblée Générale du Comité des Fêtes et du Fleurissement avec les représentants des associations du village à la fin de ce bulletin municipal.

Le président : Daniel JANIN

INFORMATIONS PRATIQUES

Les tables, les bancs et les parasols sont mis gratuitement à la disposition des habitants et des différentes associations de Priay, à charge pour ceux-ci de supporter toute réparation due à un dommage, quel qu'il soit, causé pendant le prêt.

Pour le matériel électrique : une caution de 200 francs sera exigée.

Le responsable de ces prêts est Monsieur **René BAPTISTAL**, le contacter au **04.74.35.61.60**.

Pour des raisons pratiques, les emprunts devront s'effectuer le samedi et la restitution le lundi et ceci **impérativement**.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRETIEN

CHAPITEAUX : habitants et associations de Priay :

- 200 francs l'un (60 m²)
- 300 francs les deux (120 m²)
- 400 francs les trois (180 m²)

habitants et associations des communes extérieures :

- 500 francs l'un (60 m²)
- 800 francs les deux (120 m²)
- 1100 francs les trois (180 m²)

Tout montage exécuté par nos soins, compter 200 frs.

FRITEUSES : 12 KW : 200 Frs
06 KW : 100 Frs

CAFETIERES : 100 ou 55 Tasses: 100 Frs

CAMION FRIGO : pour tout le monde :
300 francs la journée
500 francs le week-end,
transfert et mise en service compris.

ATTENTION : branchement électrique triphasé.

En ce qui concerne la **réservation** des chapiteaux et du camion frigo, contacter Monsieur **Daniel JANIN** au **04.74.35.41.70** (si répondeur laisser un message) ou Mr **Robert VERCHERE** au **04.74.35.40.44**.

Association Interprofessionnelle de Priay (A.I.P.)

Malgré des hauts et des bas, l'A.I.P. a pu établir un bilan globalement positif de l'année écoulée, marquée par la prise de possession du local mis à la disposition de l'association par la Commune, dans l'ancienne maison "Maugendre" (au-dessus de la bibliothèque), et rénové grâce au concours actif des artisans adhérents (qu'ils en soient ici remerciés).

Rappelons que le rez-de-chaussée de ce bâtiment renferme une cave, qui abrite la production viticole de l'association.

Pour ce qui concerne les manifestations, on peut dire que la Foire Artisanale du printemps a trouvé son rythme de croisière, l'installation et le démontage s'étant déroulés de manière très satisfaisante, grâce à une équipe nombreuse et bien entraînée. Naturellement, cette foire désormais institutionnelle sera reconduite le premier week-end d'avril (dimanche des Rameaux).

La Journée Non-Stop du 20 juillet, en revanche, laissera un souvenir plus mitigé. Si les courses du matin se sont déroulées sous

un radieux soleil, elles ne déplacèrent pas la foule des grands jours, pas plus que le repas, pour lequel l'association avait opté pour la miniaturisation, en abandonnant le bison des années précédentes au profit de savoureuses cailles à la broche.

La qualité du repas et de l'organisation ne sont sans doute pas la cause de ce demi-échec, qu'il faut plutôt rechercher dans l'abondance des fêtes et manifestations programmées simultanément ce jour-là ; cette constatation incita le bureau de l'association à déplacer ce rendez-vous au dernier dimanche de juillet : la prochaine journée Non-Stop aura donc lieu le dimanche 26 juillet 1998, avec un programme similaire (la composition du menu sera définie au printemps).

Quant aux vendanges et au pressurage, leur date sera fixée en haut-lieu... par le ciel, en fonction de la maturation du raisin. Le résultat des récoltes précédentes a pu être apprécié lors de la journée "Saint-Vincent", dimanche 25 janvier dernier.

Enfin, l'année ne saurait se terminer sans voir passer le Père Noël, toujours fidèle au rendez-vous pour clôturer le concours des vitrines, le premier samedi de décembre.

Pour finir, nous saluons le départ en retraite de Mr et Mme EDOUARD, qui après 22 années passées à la boucherie de Priay, ont cédé la place à un jeune couple : Mr et Mme Denis

BEAUD, qui se sont aussitôt intégrés au sein du commerce local et de notre association.

Du changement également au Restaurant "La Mère Bourgeois", avec le départ de Mme. CHARVET et CHULIO, remplacés par de nouveaux gérants, Mr et Mme Hervé RODRIGUEZ.

Enfin, changement dans la continuité à l'entreprise LUVINI, où Bruno prend tout naturellement la suite de son père René.

Bienvenue à ces nouveaux commerçants à qui nous adressons nos vœux de réussite, et une très bonne année ainsi qu'à tous nos adhérents.

Le Bureau (inchangé) :

Président : M. Georges JOUANNIN

Vice-président : M. Bruno ROBERT

Trésorier : M. Alain MICHELIN - **Adjoint** : M. Maurice RIBERET

Secrétaire : Mme Marie-Paule GARNIER - **Adjoints** : Isabelle JOSEPH, Pierre BOUVARD

Autres membres : Mrs Denis BEAUD, Paul BERNARD, Thierry BERNARD, Gérard DESCHER, Gérard SOQUET.

FOYER DES RIVES DE L'AIN

ACTION JEUNES

Pour les jeunes de 11 à 17 ans
en partenariat avec le centre social de Chalamont

**Entraînement multi sports
le mercredi de 14h à 16h.**

BIBLIOTHÈQUE

Mairie de Villette s/Ain
le Vendredi de 17 h.30 à 18 h.30
Renseignements sur place

FOLYPHONIE

CHORALE à partir de 12 ans
Répétition Vendredi
de 20 h.30 à 22 h.30
Foyer rural



TENNIS

2 cours extérieurs éclairés
Ecole de Tennis et Compétition

Inscriptions :
Hôtel du Mas - Villette-sur-Ain
Renseignements :
M. Cabaussel 04 74 35 47 58



Exposition de Peintures et Art plastique
Samedi 16 et Dimanche 17 Mai 98
Repas-spectacle dansant de la section ATC
Samedi 31 Janvier 98
Farouille organisée par la section Tennis
Dimanche 10 mai 98
Sports en campagne
Dimanche 14 juin 98

FOLYPHONIE JUNIOR

CHORALE de 7 à 11 ans
Répétition le mercredi après midi
de 14h à 15h

Renseignements et Inscriptions
R. Rognerud 04 74 35 66 68 (soir de préférence)
J. Megevand 04 74 39 04 83

ATC (Artisanat-Tradition-Création)

Vannerie
Mardi de 14 h à 17 h et de 19h30 à 22h30

Initiation à la fabrication du pain
et utilisation du four à bois
Toutes les 3 semaines (7h à 12h)
Samedi ou dimanche matin

Renseignements et Inscriptions
A. Chapuis 04 74 35 63 82 (répondeur)
J. Roche 04 74 35 43 34

AQUARIOPHILIE

Activité organisée dans les
locaux de la mairie de
Chatillon-la-Palud
Pour toutes informations
M. Cometti 04 74 35 41 04

DESSIN

Fusain, pastel, aquarelle...
le jeudi de 20 h. à 21 h.30
Salle polyvalente de Priay

Renseignements et Inscriptions
M^{me} Clapisson 04 74 35 49 81



TENNIS DE TABLE

Renseignements et inscriptions
M. Cometti 04 74 35 41 04

ASC JUDO CLUB de VILLETTE

Judo (Mardi, Mercredi, Vendredi)

Adultes de 19h à 20h30
Enfants de 17h45 à 19 h

Baby Judo

samedi de 10 à 11 h

Self défense (Jeudi)

Adultes et Adolescents de 19h30 à 21 h

RANDONNÉES PÉDESTRES

O. Belem 04 74 35 44 21

Ensemble orchestral

«OK COUNTRY»

Répétition le vendredi à partir de 20h30
Yvan Dylos 04 74 34 62 04

GYMNASTIQUE

Adultes

Lundi 9 h à 10h et 10 h à 11 h
Mardi 18 h à 19 h et 19 h à 20 h
Vendredi 18h30 à 19h30

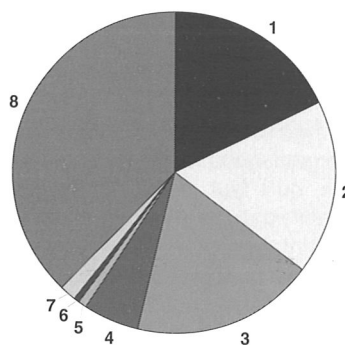
Le mercredi

Enfants 5/7 ans de 13h45 à 14h45
Enfants 8/10 ans de 14h45 à 15h45

Renseignements et Inscriptions
J. Clapisson 04 74 35 49 81
D. Baras 04 74 35 69 22

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - Charges à caractère général	802 500
2 - Charges de personnel	800 900
3 - Autres charges de gestion courante	826 200
4 - Charges financières	250 000
5 - Charges exceptionnelles	9 660
6 - Reversement impôts et taxes	300
7 - Dépenses imprévues	70 740
8 - Virement à la section d'investissement	1 700 600
TOTAL	4 460 900



Dépenses de Fonctionnement

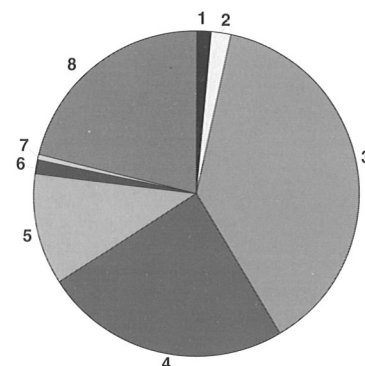
4 460 900 F

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 - Vente de produits	41 500
2 - Travaux en régie	46 400
3 - Impôts et taxes	1 748 300
4 - Dotations, subventions, participations	1 116 200
5 - Autres produits de gestion courante	517 000
6 - Produits exceptionnels	27 500
7 - Transfert de charges	4 000
8 - Excédent de fonctionnement reporté	960 000
TOTAL	4 460 900

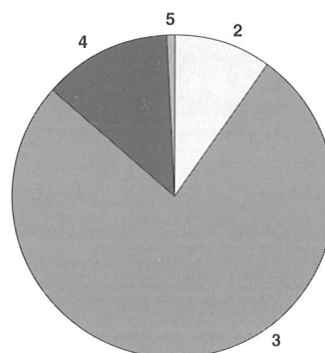
Recettes de Fonctionnement

4 460 900 F



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit d'investissement reporté	/
2 - Immobilisations corporelles	284 160
3 - Immobilisations en cours	2 179 880
4 - Emprunts et dettes assimilées	362 020
9 - Dépenses imprévues	20 000
TOTAL	2 846 060



Dépenses d'Investissement

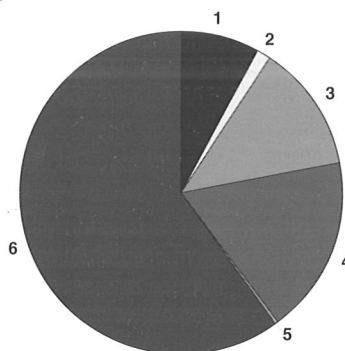
2 846 060 F

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent d'investissement reporté	224 500
2 - Dotations, fonds et réserves	44 000
3 - Subventions d'investissement	359 300
4 - Emprunts et dettes assimilées	510 000
5 - Différences sur réalisations d'immobilisations	7 660
9 - Virement de la section de fonctionnement	1 700 600
TOTAL	2 846 060

Recettes d'Investissement

2 846 060 F



DÉPENSES BALANCE GÉNÉRALE

Dépenses d'investissement (A)	2 846 060
Dépenses de fonctionnement (B)	4 460 900
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (C)	1 700 600
Dépenses de fonctionnement propres (B - C = D)	2 760 300
TOTAL (A + D)	5 606 360

RECETTES BALANCE GÉNÉRALE

Recettes de fonctionnement (E)	4 460 900
Recettes d'investissement (F)	2 846 060
Prélèvements sur dépenses d'investissement (G)	1 700 600
Recettes d'investissement propres (F - G = H)	1 145 460
TOTAL (E + H)	5 606 360

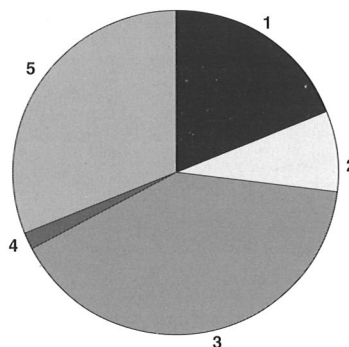
TAXES LOCALES

	Bases	Taux du Conseil	Variation taux	Produit	Variation du produit
Taxe d'habitation	5 660 000	6,30%	0 %	356 580	4,24%
Taxe Foncière propriétés bâties	3 854 000	9,27%	0 %	357 266	6,49%
Taxe Foncière propriétés non bâties	231 000	40,08%	0 %	92 585	0%
Taxe Professionnelle	7 320 000	10,03%	0 %	734 136	38,31%
TOTAL	17 065 000			1 540 627	18,42%

LE BUDGET D'ASSAINISSEMENT

DÉPENSES D'EXPLOITATION

1 - Achats, autres charges externes	23 600
2 - Charges financières	10 000
3 - Dotations aux amortissements et provisions	50 000
4 - Dépenses imprévues	2 000
5 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	38 400
TOTAL	124 000



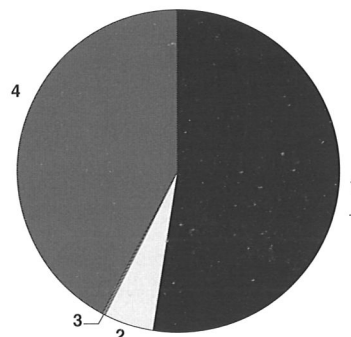
**Dépenses
d'Exploitation**
124 000 F

RECETTES D'EXPLOITATION

1 - Vente de produits, prestations de services	67 500
2 - Subventions d'exploitation	6 000
3 - Autres produits de gestion courante	500
4 - Produits exceptionnels	50 000
TOTAL	124 000

**Recettes
d'Exploitation**

124 000 F

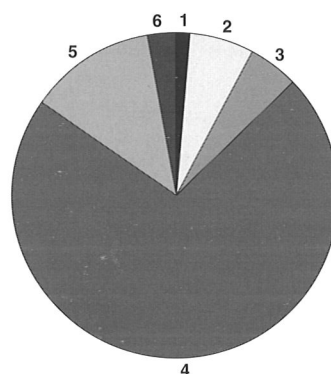


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit antérieur reporté	12 900
2 - Subventions d'investissement	50 000
3 - Emprunts et dettes assimilées	37 500
4 - Immobilisations en cours	564 000
5 - Autres immobilisations financières	97 500
6 - Dépenses imprévues	20 000
TOTAL	781 900

**Dépenses
d'Investissement**

781 900 F

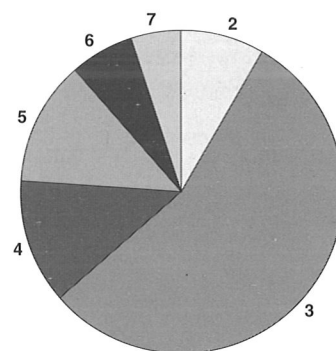


RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent antérieur reporté	0
2 - Apports, dotations et réserves	65 500
3 - Subventions d'investissement	433 000
4 - Immobilisations en cours	97 500
5 - Autres immobilisations financières	97 500
6 - Amortissements des immobilisations	50 000
7 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	38 400
TOTAL	781 900

**Recettes
d'Investissement**

781 900 F



DÉPENSES BALANCE GÉNÉRALE

Dépenses d'investissement (A)	781 900
Dépenses d'exploitation (B)	124 000
Prélèvements sur recettes d'exploitation (C)	38 400
Dépenses d'exploitation propres (B - C = D)	85 600
TOTAL (A + D)	867 500

RECETTES BALANCE GÉNÉRALE

Recettes d'exploitation (E)	124 000
Recettes d'investissement (F)	781 900
- Prélèvements sur dépenses d'investissement (G)	38 400
Recettes d'investissement propres (F - G = H)	743 500
TOTAL (E + H)	867 500

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

(du 01/01/98 au 31/12/98)

1°- Habitants de Priay et sociétés locales :

* Conférence	720,00 F
* Conférence avec lunch.....	890,00 F
* Repas de société locale sans but lucratif.....	610,00 F
* Bal	1 030,00 F
* Concours de belote	530,00 F
* Repas de mariage et divers	1 030,00 F
* Repas de société à but lucratif.....	1 030,00 F

2°- Habitants et sociétés des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

* Conférence	760,00 F
* Conférence avec lunch.....	970,00 F
* Chauffage par journée d'utilisation.....	175,00 F

DROITS DE BRANCHEMENT

* Au réseau d'eau	5 000,00 F
<small>(payable au Syndicat des Eaux Villette-Priay)</small>	
* A l'égout	2 500,00 F

CIMETIÈRE

* Concessions cinquantenaires	650,00 F le m ²
* Concessions trentenaires	400,00 F le m ²

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

* L'emplacement.....	8,00 F
----------------------	--------

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- * Du 1^{er} octobre au 31 mars : ramassage hebdomadaire le mardi matin.
- * Du 1^{er} avril au 30 septembre : ramassages les mardi et vendredi matin.
- * Ouverture de la décharge des Brotteaux : le samedi de 9h à 11h30 (ordures ménagères interdites).

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DU MAIRE

- Mardi de 8h30 à 11h30
- Jeudi de 8h30 à 11h30
- Samedi de 8h30 à 11h30

Nous vous prions de bien vouloir respecter ces horaires et ne venir en dehors des heures d'ouverture que dans les cas d'extrême urgence.

LE CARNET DE PRIAY ÉTAT CIVIL 1997

NAISSANCES

TEYSSIER Anaïs Sophie	10 janvier 1997
CARTAIRADE Lisa Marie Céline.....	22 janvier 1997
PLANTEC Clothilde Marie	4 mars 1997
CHULIO Tristan Alain Olivier.....	28 mars 1997
JACQUIOD Héléna.....	10 juin 1997
DALLEMAGNE Quentin	20 juin 1997
FEUGERE Noémie.....	22 juin 1997
BALLET Jérémy Chris Olivier	14 juillet 1997
BRESSAND Pauline.....	18 juillet 1997
DIEU Martin Paul Sinh	6 octobre 1997
REYSSIER Baptiste Louis.....	13 octobre 1997
PASQUIER Esther	15 octobre 1997

NB : Certaines naissances ne figurent pas faute d'avoir reçu les notifications officielles.

MARIAGES

REYSSIER Laurent Jean et MAURICET Cécile Stéphanie.....	17 mai 1997
JACQUARD Sylvain Marcel et THOMASSON Véronique Suzanne	21 juin 1997
JAEGER André Michel Luc et LE BLANCHE Nicole.....	28 juin 1997
LAMBERT Alexandre Jean-Paul et DUCHER Sandrine Déborah Christelle	4 juillet 1997
PLANÇON Joël Raoul Raymond et CHENE Françoise.....	16 août 1997
SULPICE Christophe et RASO Céline.....	30 août 1997
COTTE Gérard et VIVANT Josette Andrée	27 octobre 1997

DÉCÈS

BOIDARD Marceline Pierrette	27 février 1997
JOLIVET Elisa Célestine Vve MOREL.....	23 mai 1997
ANDRÉ Marcelle Henriette Clémentine	17 juin 1997
GANDILLET René Marius François.....	6 juillet 1997
BERERD Marie Epse MAURAND.....	13 juillet 1997
BLATRIX Yvonne Hélène Vve PINGEON	31 juillet 1997
COINTET Jean-Claude.....	11 août 1997
MATHIEU Robert René.....	11 août 1997
GONAND Jeanne Marie-Lucienne Epse GENOUD	16 novembre 1997
RAY Marie-Louise Juliette Vve PINARD	23 novembre 1997
BUFFARD Jeanne Marie Epse JOURDAN	9 décembre 1997

CALENDRIER DES FÊTES 98

JANVIER

Dimanche 4 janvier :	Cérémonie des vœux de la municipalité
Dimanche 11 janvier :	Quine Loto (Comité des Fêtes & Fleurissement)
Samedi 17 janvier :	Boudin du Sou des Ecoles
Samedi 24 janvier :	Bal des Jeunes de PRIAY
Dimanche 25 janvier :	Saint-Vincent
Samedi 31 janvier :	Repas-Spectacle dansant (Villette sur Ain, A.T.C.)

FEVRIER

Dimanche 1 ^{er} février :	Tournoi de ping-pong (Villette sur Ain, section tennis)
Samedi 7 février :	Soirée dansante (Football-Club)
Dimanche 15 février :	Banquet des Classes 8 & 3
Samedi 28 février :	Vente d'huîtres (Sou des écoles) Bal masqué (Section gym, Villette sur Ain)

MARS

Dimanche 1 ^{er} mars :	Banquet de l'amicale des Retraités Rallye vélo des Carronnières (J.F. Favellet)
Samedi 7 mars :	Boudin (Amicale Chasse)
Samedi 14 mars :	Soirée à thème (Sou des Ecoles & Cantine)

AVRIL

Samedi 4/dimanche 5 avril :	Foire artisanale de l'A.I.P.
Samedi 18 avril :	Concours de boules (Coupe Léon Jacquin) 4 Heures de Priay (U.D.S.P.A.)

MAI

Samedi 2 mai :	Bal des Années 60 (Gym Club de Priay + Titi Rock Minet)
Vendredi 8 mai :	Cérémonie commémorative de l'Armistice 1945
Dimanche 10 mai :	Farfouille (Villette sur Ain, Tennis)
Samedi 16 mai :	Vente de plançons (Sou des écoles)
Dimanche 17 mai :	Rallye Motos anciennes (D.B.M.A.) Journée surprise (Comité des Fêtes) Concours de boules (Coupe Henri Arpin)
Samedi 16/Dimanche 17 mai :	Exposition Peintures et Arts plastiques (Villette sur Ain)

JUIN

Samedi 6 juin :	Fête des Mères, vente de fleurs (Sou des écoles) Concours de boules (Coupe Marcel Deloy)
Dimanche 14 juin :	Sports en Campagne (Foyer rural de Villette)
Dimanche 21 juin :	Farfouille de Bellegarde (Comité des Fêtes)
Samedi 27 juin :	Rallye vélo (Sou des Ecoles)

JUILLET

Samedi 4 juillet :	Concours de pétanque (Foot-ball)
Dimanche 5 juillet :	Rallye Motos anciennes Année 70 (D.B.M.A.) Concours de Boules (Coupe Jean-Vacher)
Samedi 11 juillet :	Galettes au feu de bois (Sapeurs-pompiers)
Mardi 14 juillet (soir) :	Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice - Bal gratuit (CFF)
Dimanche 26 juillet :	Journée «Non-stop» de l'A.I.P. (courses pédestres)

AOÛT

Dimanche 2 août :	Concours de Pêche (Commerçants & Artisans)
Vendredi 14 août :	Début de la VOGUE (retraite aux flambeaux - C.F.F.)
Samedi 15 au dimanche 16 :	Vogue - Thé dansant - Tournée des brioches (Jeunes de PRIAY)
Samedi 15 août :	Concours de pointage (Amicale boules)
Dimanche 16 août :	Concours de boules (Coupe Jaqui Rey)
Samedi 29 août :	Tournoi de Onze Challenge Berthiller (Football)

SEPTEMBRE

Dimanche 6 septembre :	Galettes Jeunes Sapeurs-Pompiers (oignons-fromage)
------------------------	--

OCTOBRE

Dimanche 4 octobre :	Exposition-vente de l'amicale des Retraités
Samedi 31 octobre :	Soirée surprise du Football de Priay

NOVEMBRE

Dimanche 8 novembre :	Safari Truites (G.P.S.)
Mardi 11 novembre :	Cérémonie commémorative Armistice 1918
Samedi 14 novembre :	Repas dansant (Sou des Ecoles & Cantine Scolaire)
Samedi 21 novembre :	Soirée projection du Comité des Fêtes & Fleurissement

DECEMBRE

Samedi 5 décembre :	Concours de vitrines et Illuminations (A.I.P.)
Jeudi 31 décembre :	Réveillon de la Saint-Sylvestre



Remise du certificat d'aptitude aux fonctions de Sapeur-Pompier Volontaire à David Michelin.



Cérémonie du 8 Mai

Cabinet

Guillaume SAGE

A S S U R E U R - C O N S E I L

Vous conseille...

Vous informe...

Vous assiste...

Vous défend...

44, place de la République

69002 LYON

Tél. 04 78 42 58 64

Fax 04 78 92 99 28



L'équipe de football

Les Conscrits



Les vendanges de l'A.I.P.



Pressurage sur la place du village



A PRIAY
 Votre correspondante
Michel COLLOMBIN
 Les Grands Quarts
04 74 35 66 56

**MUTUALITÉ
 DE L'AIN**

**"Tout le répertoire de la prévoyance
 individuelle et collectivité à votre service"**

- Complémentaire santé
- Garantie Hospitalière
- Maintien de revenus
- Décès, drente de conjoint, d'éducation
- Epargne retraite

RENSEIGNEMENTS UTILES

(Numéros de téléphone importants - Permanences diverses)

- **Mairie :** Permanences le Mardi, le Jeudi et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 30.....04 74 35 67 25
- **GENDARMERIE :** à Pont d'Ain.....17 ou 04 74 39 10 55
- **Santé :**
 - **Samu**.....15 ou 04 74 38 00 18 ou 04 74 23 15 15
 - **Centre anti-poisons** Grange Blanche04 78 54 14 15
 - **Médecin :** Docteur Tarrowx04 74 35 66 47
 - **Pharmacie :** Mr Bel04 74 35 60 19
 - **Chirurgien-Dentiste :** Mr Appel04 74 35 60 54
 - **Kinésithérapeute :** Mr Robert04 74 35 47 25
 - **Ambulances :** Mr Berthet04 74 39 15 15
 - **SOS Ambulances**04 74 39 09 09
 - **Hopital Fleyriat à Viriat**.....04 74 45 46 47
 - **Clinique chirurgicale** d'Ambérieu-en-Bugey.....04 74 38 30 00
 - **Assistante Sociale** Pont d'Ain.....04 74 39 07 21
(Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h)
- **POMPIERS :**18 ou 04 74 39 10 55 ou 04 74 39 04 44
- **Préfecture :** Bourg-en-Bresse04 74 32 30 00
- **École :** Priay04 74 35 40 00
- **Poste :** Priay04 74 35 60 41
(Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 14h à 17 h - Samedi 9h à 12 h)
- **Fiscalité :** Centre des Impôts Bourg-Sud
Place de la Grenouillère04 74 23 26 88
Perception à Pont d'Ain04 74 39 04 75
Tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
- **Électricité :** Ambérieu-en-Bugey04 74 38 20 56
Dépannage04 74 38 29 30
- **SDEI :** Meximieux04 74 61 01 02
- **SNCF :** Ambérieu-en-Bugey04 74 21 50 50
Réservations04 74 38 03 74
- **Direction de l'équipement :** Bourg-en-Bresse04 74 45 62 37
- **Paroisse :**04 74 35 62 74
- **Bibliothèque :** Permanence chaque mercredi de 14h30 à 16h30 pour les enfants et chaque vendredi de 17h à 18h30 pour les adultes
- **Marché :** Tous les jeudis matins
- **Correspondant de presse :**
 - Le Progrès, Mme Michelin04 74 35 40 05
 - La Voix de l'Ain, Mme Janin04 74 35 41 70
(boîte aux lettres devant la mairie)